

Imprégnation aux résines naturelles AURO N° 121

Fiche technique

Type de produit

Imprégnation transparente avec solvant et traitement unique, sans agent de protection du bois

Emploi

- Comme traitement primaire de surfaces absorbantes suivi d'un traitement ultérieur avec une huile ou cire
- Comme traitement unique du bois, du liège et de carreaux absorbants soumis à une sollicitation faible à normale
- Uniquement pour l'intérieur et pour des surfaces non exposées aux intempéries.

Propriétés techniques

- Conformité avec la norme EN 71, partie 1 « Sécurité des jouets »
- Compense différents pouvoirs d'absorption
- Augmente la résistance à la saleté

Composition

Essence d'orange; ester glycérique de colophane avec acides organiques; huile de lin, huile de bois, huile de ricin, huile de tournesol; acides gras, acide stéarique; siccatifs (entre autres: sels de cobalt). Susceptible de provoquer des allergies. Les produits naturels dégagent des odeurs et des émissions. Pour la version actuelle de la déclaration des ingrédients, voir www.auro.de

Teinte

Transparent, effet flamboyant, couleur miel légère. Colorable avec les Colorants pour huile AURO N° 150* dans une proportion maxi de 20 %. Comme ils produisent un effet différent suivant le type de bois, procéder à un essai d'application au préalable.

Méthode d'application au pinceau ou au rouleau

Délai de séchage à 20°C/65% d'humidité rel. de l'air

- Capacité de pénétration dans le support: env. 10 à 30 minutes. Séchage hors-poussière: après env. 10 heures. Retouchage: après env. 24 heures.
- Durcissement complet uniquement après env. 4 semaines. Pendant ce temps, traiter avec précaution et éviter d'exposer à l'humidité.
- Une forte humidité de l'air, de faibles températures, le contact avec des liquides (même si bref), un usage intensif et une ventilation insuffisante retardent considérablement le séchage et finissent entre autres par se répercuter négativement sur les propriétés techniques du produit.
- Le séchage se déroule par une absorption d'oxygène (oxydation) accompagnée d'un dégagement d'émissions et d'odeurs typiques pour le produit. Pour cette raison, veiller à une ventilation suffisante à température tempérée pendant toute la durée du séchage.

Densité 0,89 g/cm³ Viscosité env. 12 s (gobelet d'écoulement de 4mm suivant la norme EN ISO)

Diluant prêt à l'emploi; diluable avec le Diluant AURO N° 191* dans une proportion maxi de 30 %.

Consommation

Env. 0,05 l/m² par couche de peinture, en fonction du support, du type de traitement et de la qualité de la surface. Procéder à un essai d'application au préalable pour déterminer la bonne dose.

Nettoyage des outils

Nettoyer les outils immédiatement après usage et enlever les résidus avant qu'ils ne sèchent, puis rincer avec le Diluant AURO N° 191*. Relaver à fond en ajoutant du Savon végétal AURO N° 411*.

Conservation

A 18°C dans l'emballage d'origine fermé: 24 mois. Stocker le contenant fermé hors portée des enfants, au frais, à l'abri du gel et au sec.

Emballage Fer blanc. Ne recycler que des emballages complètement vides.

Traitement des déchets

Résidus liquides: code CED 080111 ou 200127, désignation CED: peintures. Ne recycler que des emballages complètement vides contenant tout au plus des restes de produit secs. Eliminer comme peintures sèches ou avec les ordures ménagères uniquement les restes de produit secs.

Attention Classe de danger UN 1263, peinture, 3, III; Limite COV suivant directive européenne 2004/42/EG II A (fLb) 700 g/l (2010). Teneur en COV du produit ≤ 500 g/l

Le produit est inflammable, contient de l'essence d'orange. R 10 Inflammable, R 38 Irrite la peau, R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau, S 2 Conserver hors de la portée des enfants, S 24 Eviter le contact avec la peau, S 37 Porter des gants appropriés, S 46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette, S 56 Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les huiles en train de sécher peuvent s'auto-enflammer. Laisser sécher les chiffons et objets similaires séparément et à plat et ne pas froisser, ou conserver dans un récipient en tôle étanche à l'air. Respecter les consignes de sécurité d'usage; veiller lors du traitement par ex. à ce que la peau soit suffisamment protégée et que la ventilation soit suffisante. Observer la fiche de données de sécurité et la fiche technique.

Recommandations techniques d'application

Imprégnation aux résines naturelles AURO N° 121

1. SUPPORT

1.1 Supports appropriés Bois, dérivés du bois, liège et carreaux d'argile non émaillés, uniquement à l'intérieur.

1.2 Conditions préalables Le support doit être ferme, sec, chimiquement neutre, absorbant, exempt de graisses, propre, résistant et exempt de substances suintantes.

1.3 Préparation du support

1.3.1 Bois et dérivés du bois

- Humidifier les surfaces en bois massif de haute qualité et/ou fortement sollicitées, puis laisser sécher pendant au moins 60 min.
- Poncer légèrement dans le sens des fibres (grain de 120 à 320) jusqu'à obtenir la qualité souhaitée. Brosser les pores dans le sens des fibres et dépoussiérer soigneusement. Le cas échéant, arrondir les bords. Ensuite, éventuellement, enlever les saletés restantes et répéter le ponçage.
- Laver avec un diluant à l'alcool les bois riches en substances actives, les résineux et les bois gras puis répéter le polissage.
- Quant aux dérivés du bois, par ex. les contreplaqués ou matériaux similaires, observer les consignes d'application des fabricants desdits matériaux.

Sols: le produit qui s'infiltre dans les joints peut, dans des conditions défavorables, provoquer un encollage latéral, d'où, entre autres, des fissures et des bruits de craquement. Pour y parer, étaler à la spatule un mastic à bois approprié à la surface concernée. Les indications du fabricant doivent être observées. Au besoin, procéder à un essai d'application au préalable.

1.3.2 Liège

- Nettoyer le support ; au besoin le préparer suivant les indications du fabricant (le cas échéant, polir légèrement) ; éliminer complètement la poussière de ponçage.

1.3.3 Carreaux d'argile non émaillés (par ex. Cotto)

- Nettoyer le support ; toutes les taches et les voiles de ciment doivent être enlevés sans laisser de traces ; suivre les indications du fabricant. Le support, afin qu'il puisse être soumis au premier traitement, doit être absolument propre, sec et chimiquement neutre.

1.3.3 Surfaces huilées et/ou cirées usées mais sinon en grande partie intactes (rénovation ou entretien)

- Nettoyer à fond la surface, poncer légèrement et polir, dépoussiérer à fond.
- Une rénovation partielle de la surface est possible. Des différences de couleur, cependant, peuvent apparaître suivant le produit final utilisé ou le degré d'usure.

1.3.4 Surfaces très usées ou abîmées et surfaces recouvertes de couches de lasures, laques, etc.

- Décaper complètement les peintures anciennes jusqu'au support intact ; d'autres opérations de préparation du support comme décrit en 1.3.1 – 1.3.3.

2. TRAITEMENT

2.1 Traitement de base

- Ne pas faire couler le produit dans les joints, parties creuses ou similaire du matériau, car à ces endroits le séchage est fortement retardé.
- Appliquer uniformément le produit au pinceau ou au rouleau. Ne pas verser le produit sur la surface.
- Avec un chiffon qui ne pluche pas, un pad beige ou blanc ou objet similaire, étaler, répartir puis enlever complètement les restes ou l'excédent de produit qui n'a pas été absorbé, impérativement avant qu'il ne sèche, soit au bout de 30 minutes au plus tard.
- Eviter de former des couches ; le produit doit pénétrer entièrement dans le support.
- Avant tout autre traitement, attendre au moins 24 heures que le produit soit sec.
- Dans le cas du liège, la surface peut présenter un aspect inégal du fait de la structure irrégulière du support.
- Dans le cas de surfaces encore plus sollicitées (planchers, tables, etc.) ainsi que de supports très absorbants (chêne, aulne, etc.), le traitement de base doit être répété. Dans le cas des surfaces fortement sollicitées, utiliser comme alternative l'huile dure AURO N° 126*. [Avant, polir légèrement le bois/matériaux à base de bois (par ex. graine de 220 à 320) ; ne pas polir le liège.]

2.2 Traitement final

- En fonction du matériau du support et de la sollicitation de la surface, les traitements finaux suivants sont par ex. possibles : avec l'Imprégnation aux résines naturelles AURO N° 121*, l'Huile dure N° 126*, la Cire dure AURO N° 171*, la Cire à la résine de mélèze N° 173* ou la Cire liquide 981*.

3. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

3.1 Nettoyage d'entretien

- Nettoyer les surfaces à l'eau tiède. Utiliser uniquement des produits de nettoyage non abrasifs (pas de matières actives ou microfibre).
Suivant le degré de salissure et le type d'application, différents nettoyants supplémentaires peuvent être utilisés (par ex. le Nettoyant pour sol AURO N° 427*, le Nettoyant pour laque et lasure AURO N° 435*).

3.2 Soins d'entretien

- En fonction de la couche finale, avec par ex. le Soins sols AURO N° 437*, l'Emulsion d'entretien à la cire N° 431* ou le produit Sols en bois: entretien et soin N° 661*.

3.3 Ravivement

- En fonction de la couche finale, avec par ex. l'Huile de soin AURO N° 106* ou la Cire de soin N° 107*.

Remarques

- Pour le projet et l'exécution des travaux de peinture, l'état général de l'art doit être pris en compte. Tous les travaux d'application doivent être finalisés en fonction de leur objet et de l'utilisation de celui-ci.
- S'assurer au préalable de l'aptitude et de la compatibilité du support par rapport au produit. Bien agiter le produit avant usage.
- Mélanger avant usage les produits avec un numéro de lot différent pour compenser les différences qu'il pourrait y avoir entre les lots.
- Une altération de la couleur des surfaces en bois traitées peut par ex. être due à des limailles ou poussières de fer. C'est pourquoi, un contact est impérativement à éviter.
- Température de traitement égale au moins à 10 °C, max. 30°C/85% d'humidité rel. de l'air ; valeurs optimales: 20-23°C/50-65% d'humidité rel. de l'air. - Humidité maxi bois feuillus: 12%. Bois résineux: 15%.
- Pendant le traitement et le séchage, éviter impérativement la lumière directe du soleil ainsi que l'exposition à l'humidité et aux saletés.
- Il faut tenir compte que (avec le temps) le produit est sujet à jaunissement.
- Les produits à base d'huile sont thermoplastiques, se ramollissent par conséquent à la chaleur. Toujours attendre à ce que le séchage soit complet avant de solliciter les surfaces. - Pour une protection optimale de longue durée, contrôler et entretenir régulièrement les surfaces. Si des parties sont abîmées, les réparer immédiatement.

* Voir fiches techniques correspondantes

La fiche technique fournit des conseils et des exemples pratiques. N'en découlent aucune obligation et aucune responsabilité. Le recours à nos conseils ne saurait fonder une relation juridique. Les indications fournies correspondent à l'état de l'art sans pour autant décharger l'utilisateur de sa propre responsabilité. A chaque pose de couche et lors des travaux préparatoires, l'état de l'art du moment doit être pris en compte. Les conditions objectives et l'aptitude du produit doivent faire l'objet d'un examen préalable approfondi et professionnel. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version.

Mise à jour du: 01.05.2011

AURO Pflanzenchemie AG • Alte Frankfurter Str. 211 • D-38122 Braunschweig • Tél. +49 (0)531 2 81 41 0 • www.auro.de